

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRITICAL ELEMENTS RECOIT LE CERTIFICAT D'AUTORISATION MODIFIÉ POUR LE PROJET ROSE LITHIUM-TANTALE

14 AOÛT 2024 - MONTRÉAL, QUÉBEC – Critical Elements Lithium Corporation (la « **Société** » ou « **Critical Elements** ») (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE : F12) a le plaisir d'annoncer qu'elle a reçu le certificat d'autorisation modifié (« **CA** ») pour le projet Rose lithium-tantale (« **Rose** » ou le « **Projet** ») du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec. Les modifications apportées au CA initial délivré le 31 octobre 2022 incluent l'ajout des points suivants :

- La construction et l'aménagement du campement permanent de travailleurs d'une capacité de 250 personnes;
- L'aménagement temporaire d'une capacité d'hébergement additionnelle de 250 personnes au campement pendant la phase de construction;
- L'utilisation de deux bancs d'emprunt.

Cela permettra au Projet de soumettre ses demandes de permis de construction pour les travaux de terrassement et pour l'implantation du camp des travailleurs.

De plus, la Société a le plaisir de faire une mise à jour sur l'avancement du Projet ainsi que ses autres activités. Alors que les ventes mondiales de véhicules électriques et de systèmes de stockage d'énergie ont continué de croître à des niveaux record, le sentiment général du marché du lithium et la couverture médiatique restent négatifs, comme en témoignent les difficultés matérielles de valorisation et de prix des actions rencontrées par les producteurs, les développeurs et les explorateurs depuis avril 2022. Critical Elements n'a pas échappé à cette phase de correction.

La direction et le conseil d'administration de Critical Elements poursuit son travail en vue de la réalisation d'un montage financier pour le Projet qui permettra de prendre une décision finale d'investissement tout en maintenant une structure de capital attrayante et atténuant les risques. Critical Elements travaille à la mise en place d'un montage financier complet pour financer entièrement le développement du projet Rose. Les actionnaires seront informés de l'avancement du montage financier et les calendriers seront mis à jour lorsque le montage financier du Projet sera assemblé.

La Société est consciente de la complexité de ces négociations et de la diligence requise. À l'heure actuelle, aucune garantie ne peut être donnée quant au calendrier et à l'issue de ce processus. La direction s'engage à obtenir un résultat optimal pour le développement du projet Rose et apprécie le soutien continu et la patience de ses investisseurs alors que la Société s'efforce d'obtenir les capitaux nécessaires à son objectif de devenir un fournisseur important et responsable de lithium de haute qualité dans la chaîne d'approvisionnement mondiale.

En outre, il est essentiel de noter que ce processus progresse parallèlement au développement global de Rose, la direction continuant d'être proactive avec d'autres mesures de réduction des risques. Le bilan de la Société dispose de ressources suffisantes pour continuer de travailler à une décision finale d'investissement. Face au marché extrêmement compétitif des ressources humaines dans le secteur minier au Québec, Critical Elements a réuni une équipe d'ingénieurs et de construction hautement qualifiées sous la direction d'Yves Perron, vice-président de l'ingénierie, de la construction et des opérations.

Pour être prête, Critical Elements a bien avancé l'ingénierie détaillée des éléments clés nécessaires au début de la construction. Ces éléments comprennent la fosse minière, une aire d'entreposage de stériles et de résidus secs, une aire d'entreposage de minerai et une de mort-terrain, l'infrastructure (plateformes et routes) et la gestion de l'eau (y compris les fossés, le bassin d'accumulation et trois (3) stations de traitement de l'eau pour l'eau potable, l'eau domestique et l'eau du site minier, et le camp des travailleurs sont prêts à 100 % pour l'obtention du permis final. Ces travaux d'ingénierie provisoires ont eu des effets positifs importants, non seulement sur les performances et les coûts prévus, mais aussi sur les aspects environnementaux. Par exemple, le déplacement du camp des travailleurs à moins de trois (3) kilomètres de la mine et le remplacement d'un séchoir à concentré alimenté au gaz naturel par des filtres-presses ont permis de réduire les émissions annuelles de gaz à effet de serre à environ 37 314 tonnes de CO₂eq, soit une réduction de 56 %.

Les systèmes informatiques et les politiques relatives aux travailleurs, comme la santé et la sécurité, l'environnement, les fournisseurs et autres, ont également été mis en place en prévision d'une décision de lancement.

Yves Perron, vice-président de l'ingénierie, de la construction et des opérations, et Nancy Duquet-Harvey, directrice sénior de développement durable et d'environnement, soutenus par l'équipe de Projet de la Société, ont joué un rôle déterminant dans l'avancement des programmes de suivi environnementale, de l'obtention des permis et du respect des engagements et conditions requis avant la construction du Projet. Les principaux permis et ententes du Projet sont en place, ce qui en fait l'un des projets de lithium les plus avancés d'Amérique du Nord. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- L'Entente Pikhuutaa une entente sur les répercussions et les avantages concernant le développement et l'exploitation de Rose, signée avec la Nation Crie d'Eastmain, le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et le Gouvernement de la Nation crie (juillet 2019);
- Approbation fédérale de l'étude d'impact environnemental et décision favorable du ministre de l'Environnement et du Changement climatique (août 2021);
- Approbation du plan de réhabilitation et de restauration par le ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec (mai 2022);
- Certificat d'autorisation provincial en vertu de l'article 164 de *la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec* par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec (novembre 2022);
- Bail minier du ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec, *accordé en vertu de la Loi sur les mines* du Québec (septembre 2023);
- Obtention d'un arrêté du ministre des Transports du Canada exemptant la Société de l'interdiction d'assécher les eaux navigables en vertu de la loi canadienne sur les eaux navigables (octobre 2023); et
- Obtention de trois baux d'occupation à des fins industrielles (entreposage et infrastructures minières) et pour fins de parc à résidus miniers accordés par le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts en vertu de la *Loi sur les terres du domaine de l'État* (Québec) (février 2024).

Les principales étapes décrites sont essentielles pour l'avancement du Projet, tout comme les permis et engagements restants à obtenir.

La Société a également rempli la majeure partie de ses engagements préalables à la construction, tels que définis dans l'autorisation du COMEX et la déclaration de décision fédérale. Un des engagements requis est l'établissement d'un plan de compensation des poissons, qui est en cours de finalisation en collaboration avec le Gouvernement de la Nation Crie et le ministère des océans et des pêches. De nombreuses réunions de comités et d'engagement communautaire ont eu lieu et ont encore lieu, ainsi que des réunions avec les ministères du gouvernement du Québec, le Gouvernement de la Nation Crie, la Société du Plan Nord, la Société d'énergie de la Baie James et Hydro-Québec, ainsi qu'avec les communautés d'Eastmain, de Nemaska, de Waskaganish, de Waswanipi et de Tallymen. Une communication constante est essentielle pour développer une solide relation entre la Société avec les parties prenantes.

Yves Perron, a déclaré : « Je suis fier et reconnaissant du travail accompli par l'équipe de la Société. Nous sommes très bien positionnés grâce à notre équipe très expérimentée dans le

développement, la construction et la mise en service de projets miniers. Cette expérience sera très importante pour la gestion des risques pendant la construction et la mise en service du projet Rose lithium-tantale. »

L'exploration demeure un facteur de valeur important en termes d'expansion des ressources et de prolongation de la durée de vie des mines. Comme indiqué dans le communiqué de presse du 22 avril 2024, Critical Elements a fait une nouvelle découverte importante de minéralisation de lithium à Rose ouest, située dans les blocs de propriété Rose lithium-tantale et Rose Sud, qui représentent 395 km², soit seulement 38 % des 1 050 km² du portefeuille d'exploration très prometteur de la société au Québec. Rose ouest est située à seulement huit (8) kilomètres à l'ouest de la mine Rose proposée et pourrait améliorer la durée de vie de la mine et la rentabilité du Projet. La prochaine étape serait un deuxième programme de forage, suivi d'une première estimation des ressources minérales, si cela est justifié.

Nous sommes également conscients du succès de l'exploration de Power Nickel Inc. (« Power Nickel ») sur la propriété Nisk. Power Nickel a acquis une participation de 80 % dans la propriété Nisk et Critical Elements conserve une participation de 20 % jusqu'à ce qu'une étude de faisabilité définitive concernant les activités d'extraction et de production sur la propriété soit remise à la coentreprise. Critical Elements détient approximativement 13 millions d'actions de Power Nickel. La Société compile les données historiques afin d'explorer les prolongements potentiels de l'horizon géologique abritant le gisement Nisk de Power Nickel et la nouvelle découverte Lion à haute teneur en nickel-cuivre-PGM, or et argent, qui est située à environ 1 kilomètre de la limite avec la propriété Lemare, détenue à 100 % par Critical Elements.

Personnes qualifiées

Yves Perron, ing. MBA, vice-président de l'ingénierie, de la construction et des opérations est la personne qualifiée qui a révisé et approuvé le contenu technique de ce communiqué de presse au nom de la Société.

À propos de Corporation Lithium Éléments Critiques

Critical Elements aspire à devenir un fournisseur responsable de lithium aux industries florissantes des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. A cette fin, Critical Elements fait progresser le projet de lithium de haute pureté Rose lithium-tantale situé au Québec et détenu en propriété exclusive par la Société, Rose est le premier projet de lithium de la Société à être avancé dans un portefeuille de terrains de plus de 1 050 km². Le 29 août 2023, la Société a annoncé les résultats d'une nouvelle étude de faisabilité sur Rose pour la production de concentré de spodumène. Le taux de rendement interne après impôts du Projet est estimé à 65,7 %, avec une valeur actualisée nette après impôts estimée 2,2 milliards \$ US à un taux d'actualisation de 8 %. Du point de vue de la Société, le Québec est stratégiquement bien positionné pour les marchés des États-Unis et de l'UE et dispose d'excellentes infrastructures, notamment un réseau électrique à faible coût et à faible émission de carbone contenant 94 % d'hydroélectricité. Le Projet a reçu l'approbation du ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique sur la recommandation du Comité d'évaluation conjoint, composé de représentants de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et du Gouvernement de la Nation Crie, a reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec et le bail minier du projet délivré par le ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec en vertu de la Loi sur les mines (Québec).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.
Chef de la direction
819-354-5146
jslavallee@cecorp.ca
www.cecorp.ca

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes prospectifs tels que « prévu », « anticipe », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « prévu », « ciblé », ou « croit », ou des variantes de ces mots et phrases ou déclarations que certaines actions, événements ou résultats « pourraient », ou « seraient », « se produisent » ou « seront atteints ». Les informations prospectives contenues dans les présentes comprennent, sans s'y limiter les déclarations relatives aux attentes concernant les activités au niveau du projet Rose, y compris (i) l'achèvement du processus d'autorisation, (ii) l'obtention d'un partenariat stratégique et d'un financement de Projet menant à une décision finale d'investissement et (iii) concernant le calendrier de mise en service du projet Rose, les attentes concernant la création de valeur potentielle à partir des activités d'exploration en cours et futures sur les projets de la Société, et le plan d'affaires en cours de la Société. Ces informations et déclarations prospectives reposent sur de nombreuses hypothèses, notamment que les conditions économiques et commerciales générales ne changeront pas de manière significative, que les fondamentaux de la demande de lithium/spodumène et la croissance et la capacité du marché de l'EV resteront solides, que le financement du Projet sera disponible à des conditions raisonnables, et que les autorisations gouvernementales et autres requises pour mener à bien le développement et la mise en œuvre du projet de la société seront disponibles dans des délais raisonnables.

Bien que Critical Elements ait tenté d'identifier des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux contenus dans les informations prospectives, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats ne soient pas ceux anticipés, estimés ou prévus. Les facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats attendus décrits dans les informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : un flux de trésorerie opérationnel négatif et la dépendance à l'égard du financement par des tiers, l'incertitude d'un financement supplémentaire, la dépendance à l'égard de la direction clé et d'autres membres du personnel, des ralentissements potentiels (i) des conditions économiques générales, (ii) de la demande de lithium/spodumène et (iii) de la croissance, de la capacité et de la demande du marché de l'EV, des résultats réels des activités d'exploration différents des prévisions, des changements dans les programmes d'exploration sur la base de leurs résultats, les risques généralement associés à l'industrie de l'exploration minière, les risques environnementaux, les changements dans les lois et les règlements, les relations avec les communautés et les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou autres, ainsi que les facteurs de risque décrits dans le rapport de gestion de la Société pour son dernier trimestre clos le 31 mai 2024 et dans d'autres documents d'information disponibles sous le profil SEDAR+ de la société (www.sedarplus.ca).

Les informations prospectives contenues dans le présent document sont données à la date du présent communiqué de presse. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus dans les informations prospectives ou sous-entendus par les informations prospectives, il peut y avoir d'autres facteurs qui font que les résultats ne sont pas ceux anticipés, estimés ou prévus. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux déclarations ou informations prospectives. La Société n'est pas tenue de mettre à jour ou de publier à nouveau les informations prospectives à la suite de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.